

Marche à suivre pour l'enregistrement et la connexion sur le portail en ligne



Remarque pour les prestataires de cours (non pertinente pour les candidats)

L'enregistrement doit être effectué par une **personne habilitée** à agir. On entend par là une personne habilitée à accomplir tous les actes juridiques qu'implique habituellement l'exploitation du commerce ou l'exécution d'une opération déterminée dans ce commerce.

La personne autorisée à agir signe la déclaration d'engagement (disponible sur le portail en ligne) au nom du prestataire de cours et est le premier interlocuteur du SEFRI en cas de problème. Après réception de la déclaration d'engagement, les données sont vérifiées. Si toutes les conditions sont remplies et que toutes les indications sont correctes et complètes, le prestataire de cours est autorisé à accéder au portail en ligne. Après l'activation, la personne autorisée à agir peut ajouter dans le portail en ligne des **personnes de contact** qui annoncent et gèrent les cours. Le cas échéant, la personne de contact peut également être dotée d'une autorisation d'agir.

Le prestataire de cours désigne la personne habilitée à agir. Le SEFRI ne donne pas de directives à ce sujet. Une adresse e-mail générale ou impersonnelle du prestataire de cours (p. ex. info@xxx.ch) est également acceptée pour l'enregistrement de la personne habilitée à agir.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
**Secrétariat d'Etat à la formation,
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

Enregistrement sur le portail en ligne

L'enregistrement sur le portail en ligne et la connexion s'effectuent via la page « eIAM – Sélection du login ».

Important : Si vous êtes déjà inscrit sur le portail en ligne pour une demande antérieure, utilisez le même compte pour votre nouvelle demande. Ne vous réinscrivez pas : le portail en ligne n'autorise qu'un seul compte par personne.

Si vous avez oublié votre mot de passe, contactez le service d'assistance technique. Ne vous réinscrivez pas !

Étape 1 : Sélection des procédures de connexion

Ouvrez le lien <https://www.becc.admin.ch/becc/app/sufi/> pour accéder au portail en ligne.

Vous êtes redirigé vers la page « eIAM – Sélection du login ».

Important : Si vous disposez déjà d'un compte AGOV ou d'un autre compte figurant dans la liste des login à sélectionner, vous n'avez pas besoin de créer de nouveau compte. Votre compte est indépendant de l'application et peut être utilisé pour vous connecter à diverses applications de l'administration fédérale et des autorités cantonales.

Si vous souhaitez également utiliser **votre compte existant** pour le portail en ligne, sélectionnez la procédure d'inscription correspondante et connectez-vous conformément à celle-ci : il s'agit généralement d'entrer un nom d'utilisateur ou une adresse e-mail et un mot de passe. Une fois connecté, vous accédez à la page « Demande d'accès ».

Poursuivez l'enregistrement à l'étape 8 « Demande d'accès ».

Pour créer un nouveau compte, sélectionnez l'option « AGOV ».

AGOV – Votre identifiant pour la cyberadministration

Profitez dès maintenant des avantages d'AGOV. Il vous suffit d'effectuer quelques étapes pour passer de CH-LOGIN à l'AGOV. Le passage est volontaire, néanmoins CH-LOGIN reste à votre disposition pour le moment.

[plus](#)

 AGOV

Vous êtes redirigé vers la page d'accueil d'AGOV (agov.ch).

Étape 2 : Créer un compte

Dans le champ « Enregistrement », cliquez sur « Enregistrez-vous dès maintenant ! »

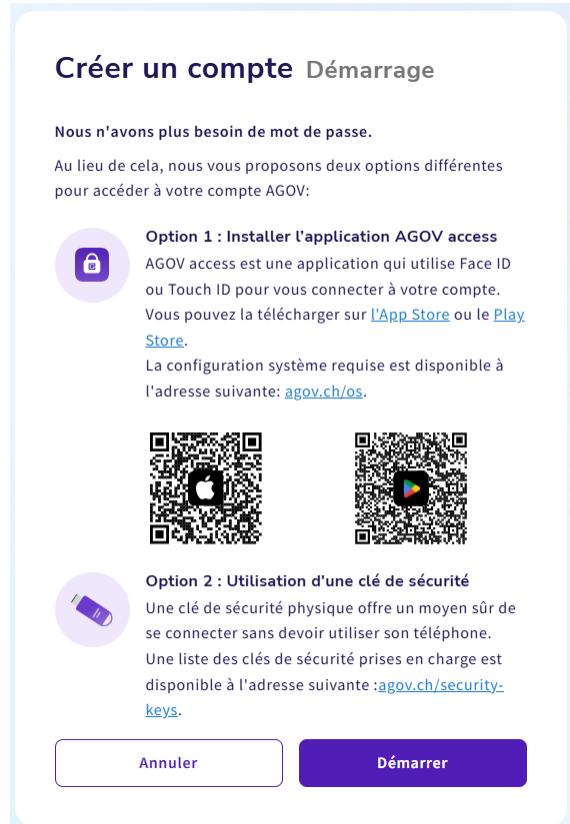
Enregistrement

Vous n'avez pas encore de compte AGOV ?

[Enregistrez-vous dès maintenant!](#)

Étape 3 : Enregistrement

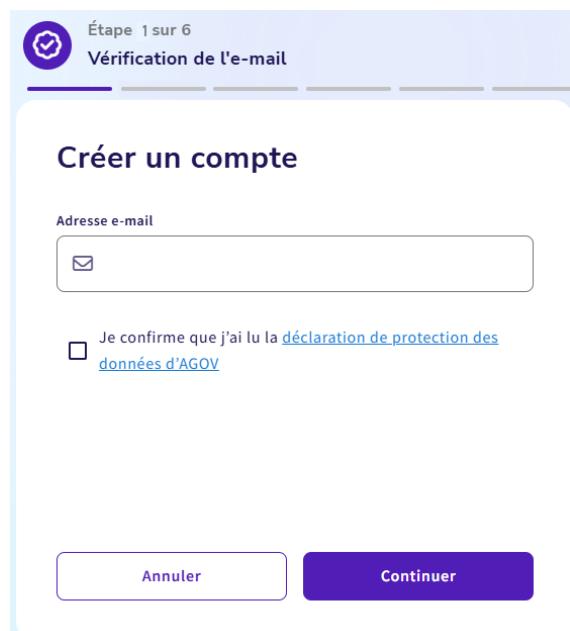
Sur la page de démarrage d'AGOV, suivez les instructions relatives à l'option 1 « Installer l'application AGOV access ». L'option 2 « Utilisation d'une clé de sécurité » n'est disponible que si vous disposez d'un matériel compatible avec AGOV et offrant un niveau de protection accru.



Avant de passer aux étapes suivantes, installez préalablement l'application AGOV access sur votre appareil mobile !

Cliquez ensuite sur « Démarrer ».

Important : En principe, les comptes sont personnels et ne peuvent pas être transférés à d'autres personnes.



Marche à suivre pour l'enregistrement et la connexion sur le portail en ligne

Saisissez votre adresse e-mail et confirmez avoir pris connaissance de la déclaration de protection des données. Cliquez sur « **Continuer** ».

Un e-mail contenant un code de vérification à six chiffres vous est envoyé à l'adresse indiquée.

Étape 4 : **Saisir le code de vérification**

Saisissez le code de vérification et cliquez sur « **Vérifier** ».

Étape 2 sur 6

Vérification de l'e-mail

Créer un compte

<Votre adresse e-mail> Éditer

Nous avons envoyé un code à l'e-mail indiqué ci-dessus.

Vous n'avez pas reçu le code? **Temps restant 01:23**

Annuler **Vérifier**

Étape 5 : **Données personnelles**

Saisissez vos données personnelles et cliquez sur « **Continuer** ».

Étape 3 sur 6

Données personnelles

Créer un compte

Données personnelles

Prénom

Selon le/les nom(s) figurant sur votre carte d'identité/passeport

Nom

Selon le/les nom(s) figurant sur votre carte d'identité/passeport

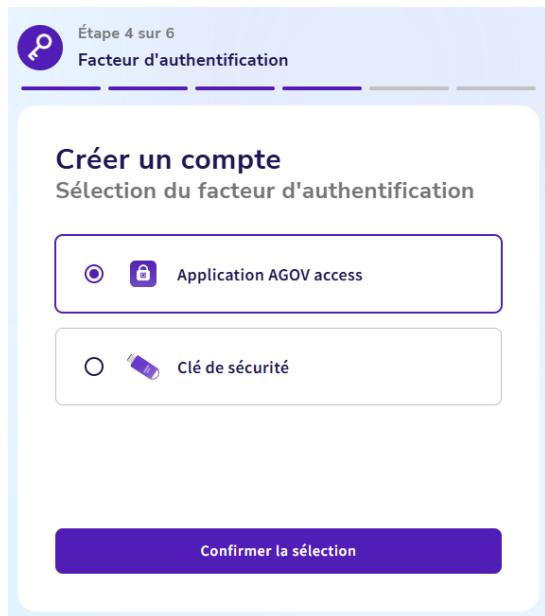
Date de naissance

Au format JJ.MM.AAAA

Un e-mail « AGOV – Information importante » vous est envoyé.

Étape 5 : Enregistrement avec l'application AGOV access

Sur la page « Créer un compte / Sélection du facteur d'authentification », sélectionnez l'application « AGOV access ».



En cliquant sur « Confirmer la sélection », vous êtes redirigé vers la page « Créer un compte / Application AGOV access » qui comporte un code QR.

Scannez le code QR avec votre application AGOV access pour vous enregistrer.

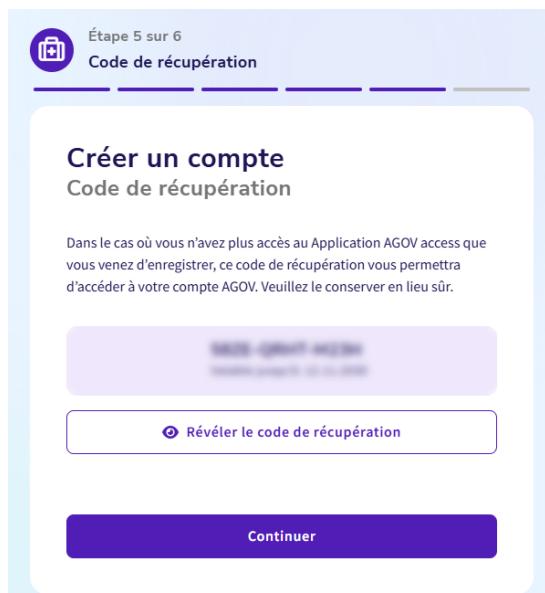
Dans l'application AGOV access, sélectionnez l'une des deux méthodes d'authentification

- Authentificateur de code PIN
- Authentificateur d'empreintes digitales /reconnaissance faciale.

Le nom de l'appareil enregistré peut être choisi librement dans l'application et modifié ultérieurement.

Étape 6 : Télécharger le code de récupération

Sur la page « Créer un compte / code de récupération », cliquez sur « Révéler le code de récupération » et téléchargez le code qui apparaît en version PDF.



Une fois le téléchargement effectué, cliquez sur « Continuer ».

Saisissez le code de récupération pour le confirmer.

Marche à suivre pour l'enregistrement et la connexion sur le portail en ligne

Sur la page « Créer un compte / code de récupération », ajouter votre numéro de téléphone portable et confirmez-le à la page qui suit.

Étape 6 sur 6
Options de récupération

Créer un compte

Options de récupération

En plus de votre code de récupération, vous pouvez ajouter votre numéro de téléphone. Cela vous permettra de vous envoyer un SMS pour la récupération de votre compte si vous n'avez plus accès à votre code de récupération.

Numéro de téléphone (facultatif)

+41

Ce numéro de téléphone doit pouvoir recevoir des SMS. Il ne sera pas utilisé pour vous contacter.

Continuer

Étape 7 : Compte d'utilisateur créé

Vous vous êtes enregistré avec succès. Cliquez sur « **Poursuive la connexion** ».

Créer un compte

Enregistrement réussi.

Poursuivre la connexion

Étape 8 : Demande d'accès

Cette étape vous permet de demander l'accès au portail en ligne.

Le champ « **Le numéro de votre carte d'identité ou de votre passeport** » ne doit pas être rempli.

Lisez puis acceptez les conditions d'utilisation. Cliquez ensuite sur « **Continuer** ».

Demande d'accès

Veuillez remplir tous les champs nécessaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez utiliser le champ de commentaires. Lisez et acceptez les conditions d'utilisation.
Puis cliquez sur "Continuer".

Nom de famille	Hüberli
Prénom	Markus
Organisation	
Numéro de téléphone	
Commentaire	
Le numéro de votre carte d'identité ou de votre passeport	n/a

[Afficher les conditions d'utilisation](#)
 J'accepte les conditions d'utilisation.

[Annuler](#) [Continuer](#)

Étape 9 : Finalisation de la demande d'accès

Votre demande d'accès a été enregistrée avec succès et l'accès au portail en ligne vous a été accordé.

Cliquez sur « **Retour à l'application** » et connectez-vous à nouveau.

Finalisation de la demande d'accès

Vous avez désormais accès à l'application souhaitée.

Les nouvelles autorisations d'accès ne seront actives qu'après votre nouvelle connexion à l'application.

Cliquez sur « **Retour à l'application** » pour relancer le processus de connexion.



Votre demande d'accès à l'application « Centre de compétences pour la formation professionnelle (Berufsbildung CC) » a été acceptée.

[Retour à l'application](#)

Important : L'enregistrement de votre compte ainsi que l'accès au portail en ligne sont terminés.

Rencontrez-vous des difficultés lors de l'enregistrement ou de la connexion à eIAM ? Alors contactez l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) : +41 58 465 88 88

Veuillez suivre les instructions sur les pages suivantes.

Connexion au portail en ligne

Étape 1 : Connexion avec AGOV

Ouvrez le lien <https://www.becc.admin.ch/becc/app/sufi/> pour vous connecter au portail en ligne

Vous êtes redirigé vers la page « eIAM – Sélection du login ».

Sélectionnez l'option choisie lors de la procédure d'inscription.

AGOV – Votre identifiant pour la cyberadministration

Profitez dès maintenant des avantages d'AGOV. Il vous suffit d'effectuer quelques étapes pour passer de CH-LOGIN à l'AGOV. Le passage est volontaire, néanmoins CH-LOGIN reste à votre disposition pour le moment.

[plus](#)



AGOV

La suite des explications concerne l'option « **AGOV** ». Si vous avez opté pour une autre procédure d'inscription, connectez-vous conformément à celle-ci.

Étape 2 : Scanner le code QR avec l'application AGOV access

Vous êtes redirigé vers la page d'accueil d'AGOV (agov.ch).

Scannez le code QR avec l'application AGOV access.

Dans l'application AGOV access, sélectionnez le compte que vous avez créé lors de votre inscription (en introduisant un nom).

Procédez à votre authentification conformément à la procédure sélectionnée lors de l'enregistrement (code PIN, empreintes digitales /reconnaissance faciale).

Étape 3 : Enregistrement en tant que requérant ou prestataire de cours

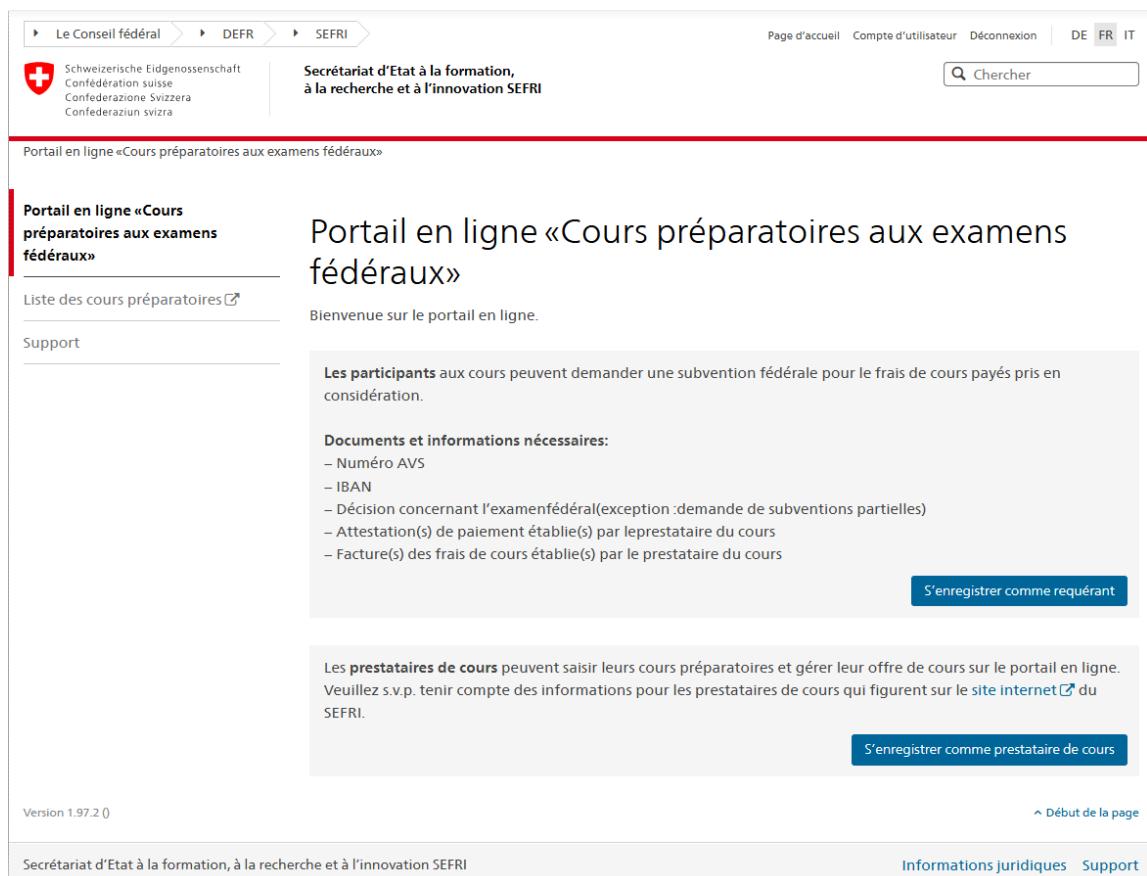
Vous êtes maintenant **connecté** au portail en ligne.

Lors de votre première connexion, les étapes suivantes diffèrent selon votre situation :

Les participants aux cours peuvent désormais demander une subvention fédérale pour les frais de cours payés pris en considération en cliquant sur « **S'enregistrer comme requérant** ».

Les prestataires de cours peuvent saisir leurs cours à faire figurer sur la liste des cours préparatoires (liste d'inscription) et gérer leur offre en cliquant sur « **S'enregistrer comme que prestataire de cours** ».

Les personnes de contact ajoutées par les prestataires de cours accèdent directement à une page où elles peuvent saisir leurs coordonnées. L'enregistrement est ensuite vérifié. Les personnes de contact reçoivent une notification par e-mail dès qu'elles ont été activées.



The screenshot shows the homepage of the 'Portail en ligne «Cours préparatoires aux examens fédéraux»'. The header includes the Swiss coat of arms, the text 'Schweizerische Eidgenossenschaft', and 'Confédération suisse', 'Confederazione Svizzera', 'Confederaziun svizra'. The top navigation bar has links for 'Le Conseil fédéral', 'DEFR', 'SEFRI', 'Page d'accueil', 'Compte d'utilisateur', 'Déconnexion', and language links 'DE', 'FR', 'IT'. A search bar is also present. The main content area is titled 'Portail en ligne «Cours préparatoires aux examens fédéraux»'. On the left, a sidebar has links for 'Portail en ligne «Cours préparatoires aux examens fédéraux»', 'Liste des cours préparatoires', and 'Support'. The main content area has a sub-section for 'Les participants' with a list of required documents: 'Numéro AVS', 'IBAN', 'Décision concernant l'examen fédéral (exception : demande de subventions partielles)', 'Attestation(s) de paiement établie(s) par le prestataire du cours', and 'Facture(s) des frais de cours établie(s) par le prestataire du cours'. It also contains a 'S'enregistrer comme requérant' button. Another sub-section for 'Les prestataires de cours' is present with a note about managing course offers and a 'S'enregistrer comme prestataire de cours' button. The footer includes links for 'Version 1.97.2 ()', 'Informations juridiques', 'Support', and a link to 'Début de la page'.

Veuillez noter que votre compte sur le portail en ligne ne vous permet d'assumer qu'un seul rôle à la fois.

Si vous vous reconnectez, vous serez directement redirigé vers la page correspondant au rôle sélectionné initialement.